

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4452 LUNDI 27 FÉVRIER 2023



Les présidents Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo et Ali Bongo Ondimba

CEEAC

Ali Bongo Ondimba succède à Félix Antoine Tshisekedi

Le président de la République gabonaise, Ali Bongo Ondimba, a été désigné par ses pairs à la présidence tournante de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) à l'issue de la 22^e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC, organisée le 25 février à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC). Il succède à son homologue de la RDC Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Au total, sept chefs d'Etat des pays membres de la

communauté ont pris part à ces assises parmi lesquels le Congolais Denis Sassou N'Guesso. Au nombre des décisions prises figure la mise sur pied d'un groupe de travail d'experts des Etats membres en charge de finances et du budget, élargi à ceux des banques centrales pour réfléchir sur les modalités de reversement automatique de la contribution communautaire d'intégration et sur la recherche des mécanismes de financement autonomes et innovants de la communauté.

OR ARTISANAL

Bond de 600 % du volume exporté



Exploitation de l'or artisanal à l'est de la RDC

L'or artisanal est passé de 34 kg en un an à 207 Kg en 45 jours. En d'autres termes, la République démocratique du Congo (RDC) exporte six fois plus d'or artisanal en un peu plus d'un mois seulement. De source proche du ministère des Finances, cette hausse vertigineuse est le résultat du partenariat signé entre la RDC et les Emirats arabes unis.

Page 2

JUSTICE

Plus de vingt personnes transférées à la prison militaire de Ndolo



Vingt-deux prisonniers parmi les semeurs des troubles enregistrés le 23 février à la prison centrale de Makala ont été transférés à la prison militaire de Ndolo, dans la commune de Barumbu. Contrairement à d'autres informations qui circulent, il n'y a eu aucun blessé ni perte en vie humaine, à en croire une enquête menée sur place.

Page 5

MINES

Le Code minier évalué



La ministre des Mines face aux experts du secteur pendant les travaux

La ministre des Mines, N'Samba Kalambayi, a patronné dernièrement les travaux d'évaluation du Code minier à Zongo, dans le Kongo central, cinq ans après son élaboration. Les experts du

secteur ont passé en revue les différentes dispositions de la mise en oeuvre du Code minier et ses mesures d'application dans la gestion du domaine.

Page 4

CAN 2023

La RDC accueille la Mauritanie à Lubumbashi

Les Léopards de la RDC recevront, le 24 mars prochain, au stade Tout-Puissant Mazembe à Lubumbashi, les Mourabitounes de la Mauritanie en troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). La Fédération congolaise de football association, contrainte par l'opinion nationale sportive, a modifié son choix porté premièrement sur le stade Japoma de Douala au Cameroun.

Page 6

ÉDITORIAL

Avalanche

Le secteur de l'éducation nationale est secoué ces derniers temps par une succession de grèves initiées à partir de Brazzaville par des personnels insatisfaits de leurs conditions de vie. À l'université Marien-Ngouabi comme dans les cycles secondaires de l'enseignement général et technique public, les revendications portent pour l'essentiel sur les arriérés de salaires, le versement au compte-gouttes des heures de vacation ou les problèmes de recrutement à la Fonction publique.

L'impact de ces mouvements sociaux à répétition sur les calendriers scolaire et académique est préoccupant. Non seulement ils allongent les délais de clôture des années d'apprentissage mais ils sont aussi à l'origine de l'abandon des études par beaucoup. Cette année, le dialogue entre le gouvernement et les syndicats n'étant pas rompu, les parties ont fini par trouver un terrain d'entente et préserver la quiétude au sein des établissements scolaires et universitaires. Le spectre d'une année blanche s'éloigne tant que les ponts du dialogue existent.

En même temps, cette avalanche de grèves montre à quel point le système éducatif congolais est instable. Cette situation affecte nécessairement la qualité des enseignements dispensés aux apprenants. Devant ce constat peu reluisant, la solution réside en partie dans la construction d'autres universités à l'intérieur du pays et aussi dans la mise en œuvre du projet sur la fonction publique territoriale. Deux options susceptibles de désengorger Brazzaville et d'aider à mieux réguler les lourds effectifs des étudiants et enseignants que la capitale a visiblement de la peine à contenir. À charge pour le gouvernement et les syndicats d'oeuvrer main dans la main pour apporter les bonnes réponses.

Le Courrier de Kinshasa

OR ARTISANAL

Un bond de 600 % du volume exporté

L'or artisanal est passé de 34 kg en un an à 207 Kg en 45 jours. En d'autres termes, la République démocratique du Congo (RDC) exporte six fois plus d'or artisanal en un peu plus d'un mois seulement. De source proche du ministère des Finances, cette hausse vertigineuse est le résultat du partenariat signé entre elle et les Emirats arabes unis.



Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En effet, la RDC a gagné le pari d'exporter plus en un temps plus court, presque record. Récemment, le ministère des Finances a annoncé l'exportation par Primera Gold de 100 kg d'or au Kivu, une province réputée pour son activité aurifère artisanale. Selon les chiffres, on est ainsi passé de 23 à 34 Kg d'or exporté entre 2021 et 2022. L'exportation de l'or artisanal est finalement passée à 207 kg. L'autre détail non moins important reste bien entendu le délai : à peine 45 jours.

Depuis la signature en décembre dernier du partenariat d'exportation entre Kinshasa

et Abu Dhabi, en présence du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, la transparence est non seulement perceptible à travers les chiffres, mais surtout sur le terrain. Ce partenariat est en train véritablement de casser le trafic illégal qui s'est développé de manière ahurissante dans cette partie meurtrie du pays. Au cours des trente dernières années, l'exploitation illégale a nourri bien des groupes armés qui exportent en toute impunité cette richesse locale vers certains pays voisins. Or et coltan sortis frauduleusement du pays terminaient leur parcours aux Émirats arabes unis. Vouloir mettre de l'ordre, ce pays

de destination s'est rapproché de la RDC pour conclure l'accord historique dans leurs relations. Aujourd'hui, tout l'or récolté en RDC est exporté en son nom.

Pour rappel, le principal objectif de l'accord était de stopper la contrebande dans le secteur minier congolais. Il a abouti à la création de deux entreprises dont Primera Gold DRC pour le secteur de l'or artisanal et Primera Metals DRC pour le secteur artisanal des 3 T, en l'occurrence l'étain, le tungstène et le tantale. Les deux parties ont pris l'engagement d'assainir les secteurs artisanaux concernés.

Laurent Essolomwa

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Romonique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Moni Della regrette le rejet par l'UDPS de ses anciens

Co-fondateur du parti au pouvoir et actuellement président des Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé), Moni Della fustige le fait que la formation politique du feu Etienne Tshisekedi wa Mulumba s'appuie actuellement sur des « Mobutistes » et des « Kabilistes » qui l'ont, il y a peu, combattue et qui ne juraient que par sa disparition.

Dans une correspondance adressée à l'un des fondateurs de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Paul Kapita Shabani, à l'occasion de la date mémorable du 15 février, en rapport avec la création de cette formation politique en 1982, Moïse Moni Della Idi, qui est parmi ses fondateurs, a dit vouloir témoigner sa considération et sa gratitude « pour le combat noble, digne » mené par les treize parlementaires, « Tshisekedi wa Mulumba, Kanana Tshiongo, Makanda Mpinga Shambuyi, Kyungu wa Kumwanza, Ngalula Pandajila, Lusanga Ngiele, Lumbu Maloba, Ngoy Mukendi, Dia Onken Ambel, Kapita Shabani, Birringamine Mugaruka ».

Le président de la Conadé a remercié ces treize personnalités pour la lutte menée en vue de la création de cette grande œuvre politique ainsi que pour l'instauration de la démocratie dans le pays, au péril de leurs vies. Une occasion également pour ce politique congolais « de saluer la



Moïse Moni Della

mémoire des autres fondateurs, co-fondateurs, pionniers et combattants, vivants ou décédés, qui n'ont ménagé aucun effort pour le rayonnement de l'UDPS : Kibassa Maliba, Lihau Marcel, Mbwakiem, Birindwa, Moïse Moni Della, Belanganayi, Muntuntu, Bijanu, Mukandila, Omer Nkamba, Mathieu Mulaja, Kakonge, Mangala, Omene Samba, Gilbert Kankonde, Serge Baluisha, Charles Kakonge, Kibaya Dagobert, Dikonda wa Lumanisha, Kabun-

di, Tshilumba, Manara, Corneille Mulumba, Bosasi, Théo Kabeya, Pasteur Dibinga, Roger Kankonde, Joseph Kadima, Kyungu Mukange, Pindu Bwabwa, Dibinga, François Mwamba, Joseph Sita, Marcel Mbayo, Musampa, Tshiakudia, Bruno Tshibala... »

Un jeune brillant aux côtés d'Étienne Tshisekedi

Parlant expressément de Paul Kapita, Moni Della souligne que dans cette académie politique, il était l'un

des professeurs, jeune et brillant aux côtés de l'icône Étienne Tshisekedi. « Vailant, vous avez subi toutes sortes d'humiliations et traitements inhumains et dégradants. Sans relâche, vous aviez continué le combat. Et certains, jusqu'au sacrifice suprême », a-t-il souligné.

Ce co-fondateur de l'UDPS pense, par ailleurs, que c'est l'occasion rêvée pour ce parti aujourd'hui au pouvoir « d'honorer à juste titre le combat des fondateurs, co-fondateurs, pionniers et combattants de première heure ». Ne pas le faire, indique ce disciple d'Étienne Tshisekedi, ce serait un sacrilège. Pire, une ingratitude intolérable qu'il dénonce, condamne et pour laquelle il dit accuser Félix Tshisekedi. « Sinon, à quoi aura servi de sacrifier sa vie pour une cause juste, sans être reconnu par la République ? Quelle leçon va-t-on donner aux générations futures ? Quelle est la valeur pédagogique et historique

d'un tel combat ? Patrice Lumumba ne disait-il pas que l'Afrique doit écrire sa propre histoire ? », s'est enquis ce politique congolais. Moïse Moni Della Idi se demande, enfin, comment expliquer que l'UDPS au pouvoir rejette catégoriquement ses anciens, alors qu'elle se réconcilie facilement avec les Mobutistes et les Kabilistes. « Comment expliquer que l'UDPS au pouvoir, les grands animateurs des institutions et autres hauts représentants du président sont souvent les mobutistes et kabilistes patentés qui ne juraient que par la disparition de cette formation politique et de son leader, Étienne Tshisekedi ? Comment expliquer que l'UDPS au pouvoir, le social du peuple n'est pas au rendez-vous ? ». Ce sont là autant de questions que se pose ce disciple du Sphinx de Limete, portant ainsi la voix du peuple congolais.

Lucien Dianzenza

ACCÈS POUR TOUS À L'ÉLECTRICITÉ

La Corap en campagne de sensibilisation à Kinshasa

Dix-huit organisations de la société civile, membres de la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et l'action publique (Corap), ont lancé une campagne de sensibilisation de la population à l'accès pour tous à l'électricité dans la ville capitale.

La Corap a tenu, le 23 février, à son siège dans la commune de Barumbu, une réunion stratégique dans le cadre du lancement officiel de la « Campagne de sensibilisation de la population sur l'accès pour tous à l'électricité dans la ville de Kinshasa ». Cette action se déroulera jusqu'au 20 mars dans plusieurs quartiers. Dix-huit organisations membres de la coalition, responsables de l'exécution de la mise en œuvre de la campagne, ont arrêté des stratégies pour sa réussite. Aussi ces organisations ont-elles bénéficié d'une séance de renforcement des capacités sur les outils de communication moderne, la gestion financière (établissement du rapport financier) du projet et la conservation des données importantes pour la campagne.

Dans le communiqué lu à l'issue de la réunion, les organisations chargées de l'exécution de ce projet ont indiqué : « ... Nous lançons ce 23 février 2023 ladite campagne dans le but

d'éveiller la conscience de la population pour exiger l'amélioration de la qualité de la desserte à l'électricité, de dénoncer la mauvaise gouvernance du secteur d'électricité caractérisé par le faible investissement dans la production de l'énergie, avec comme conséquence les coupures intempestives, les délestages et le clientélisme dans la distribution d'électricité dans les quartiers prioritaires de Kinshasa, l'absence d'une politique de maintenance des infrastructures électriques, la vétusté des équipements, l'absence d'un plan d'électrification de la ville de Kinshasa... ».

Pour sa part, le secrétaire exécutif de la Corap, Emmanuel Musuyu, a saisi cette opportunité pour annoncer une marche populaire, le 24 mars, dans la suite de la campagne de sensibilisation à l'accès pour tous à l'électricité dans la ville de Kinshasa. « Nous annonçons une activité de mobilisation générale, ce sera une deuxième dans le cadre de la dynamique



Lancement officiel par la Corap de la campagne de sensibilisation à l'accès pour tous à l'électricité dans la ville de Kinshasa

Mwinda autour de la Corap. Cette activité vise à mobiliser la population dans les rues de Kinshasa à la suite de la campagne de sensibilisation, pour apporter les messages des communautés auprès de l'autorité », a-t-il dit. C'est en janvier dernier que la Corap a lancé l'appel à propositions restreint aux organisations membres pour la campagne à l'accès pour tous à l'électricité dans

la capitale, afin de renforcer le plaidoyer à partir de la base à travers la création des cadres d'échange sur les réalités que connaît la population au sujet de l'accès pour tous à l'énergie. Dix-huit organisations ont été retenues à travers leurs projets, dont dix validés et huit pour les encourager à s'impliquer dans la campagne de sensibilisation. Notons-le, la fracture énergétique est criante en République

démocratique du Congo qui pourtant dispose d'un potentiel à couvrir aussi le continent en électricité. Moins de 10 % de la population a accès à l'électricité, 35 % dans les zones urbaines avec 50 % du taux d'accès du courant électrique à Kinshasa, et moins de 1% dans les zones rurales. Le combat de la Corap c'est d'inverser la tendance déjà à Kinshasa.

Martin Engimo

TRANS-ACADEMIA

Deux cents bus en service pour le transport des étudiants de Kinshasa

Société de transport académique (Trans-Academia), tel est le nom de la nouvelle société de transport en commun créée par le chef de l'Etat dans l'objectif d'assurer la mobilité des étudiants des institutions universitaires publiques et privées de la capitale.

Devant les autorités académiques-chefs d'établissement d'enseignement universitaire de la capitale et des représentants des étudiants réunis à l'Institut supérieur de commerce (ISC), le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a lancé, le 24 février, les premières lignes Trans-Academia.

Dotée d'un premier lot de 220 bus de grande capacité, la société Trans-Academia devrait desservir vingt lignes à travers Kinshasa, selon ses responsables. Son circuit est constitué de 420 arrêts d'embarquement et débarquement des étudiants préalablement abonnés avec un tarif préférentiel.

Au cours de la cérémonie inaugurale, le directeur général de Trans-Academia a indiqué que la mise en service de ces bus est la matérialisation d'une promesse du chef de l'Etat faite il y a deux ans aux étudiants. Il s'est réjoui de voir que cette promesse s'est transformée en une action sociale durable, insistant, par ailleurs, sur le paiement matérialisé, via une application mobile, des frais de transport pour assurer une bonne traçabilité des recettes.

Il s'agit d'assurer une gestion rationnelle du parc automobile des bus universitaires via une appli-



Un échantillon des bus Trans-Academia

Au cours de la cérémonie inaugurale, le directeur général de Trans-Academia a indiqué que la mise en service de ces bus est la matérialisation d'une promesse du chef de l'Etat faite il y a deux ans aux étudiants. Il s'est réjoui de voir que cette promesse s'est transformée en une action sociale durable, insistant, par ailleurs, sur le paiement matérialisé, via une application mobile, des frais de transport pour assurer une bonne traçabilité des recettes.

cation «PPL Transacademia ». Celle-ci permettra le paiement électronique des cartes d'abon-

nement aux seuls étudiants régulièrement inscrits dans une institution universitaire pu-

blique ou privée de la capitale. Le patron de Trans-Academia a aussi mis en relief les opportuni-

tés d'emploi qu'offre son entreprise, tout en plaidant pour la sécurité sociale des travailleurs. Il a invité les étudiants, principaux bénéficiaires, à sécuriser l'outil mis à leur disposition pour sa pérennisation.

En effet, la mise en service du premier lot des bus Trans-Academia vient résoudre un épineux problème de mobilité d'étudiants dans une ville déjà saturée par les taxis motos et autres engins roulant non fiables. Cette action en faveur de la jeunesse estudiantine s'ajoute à une série d'autres facilités accordées aux étudiants. Outre la réhabilitation des auditoriums de résidences des étudiants à l'Unikin, UPN, INBT, etc, le président de la République avait ordonné l'octroi des véhicules tout terrain aux professeurs d'universités. Plusieurs sites universitaires sont couverts par une connexion internet gratuite en vue de faciliter les recherches en ligne. L'un des défis majeurs de Trans-Academia reste la sécurité de ces bus d'utilité publique et leurs entretiens. Pour prôner par l'exemple, le chef de l'Etat a payé son abonnement et fait le tour de propriétaire sur la ligne reliant l'ISC à l'ISP Gombe.

Alain Diasso

MINES

Le Code minier évalué

La ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, a patronné dernièrement les travaux d'évaluation du Code minier à Zongo, dans le Kongo central, cinq ans après sa mise en oeuvre.

Les experts du secteur minier ont passé en revue les différentes dispositions de la mise en oeuvre du Code minier et ses mesures d'application dans la gestion du domaine minier.

L'atelier a mis en présence le secrétaire général de l'administration des mines, les chefs des corps des services spécialisés du ministère des Mines, le coordinateur de la CTCPM ainsi que les experts juristes du secteur.

Pour rappel, les travaux préliminaires des experts de l'administration des Mines, du SGNC, du Cami, du CEEC, du Saemape, du Fomin et de la CTCPM avaient débuté le 21 février et s'étaient clôturés le lendemain.

Blandine Lusimana



La ministre des Mines et les experts pendant les travaux

JUSTICE

Plus de vingt personnes transférées à la prison militaire de Ndolo

Vingt-deux prisonniers parmi les semeurs des troubles enregistrés le 23 février à la prison centrale de Makala (PCM) ont été transférés, le même jour, à la prison militaire de Ndolo (PMN) située dans la commune de Barumbu, à Kinshasa.

Selon un communiqué de la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), des troubles sont intervenus dans l'après-midi, opposant deux bandes rivales au sein de la PCM. Il s'est agi, selon la source, des « Américains » (venus de la commune de Barumbu) qui se sont affrontés aux « Chinois » (venus du district de la Tshangu), tous détenus au pavillon 3 de la PCM, pour raison de leadership au sein de cette prison.

C'est donc pour mettre fin à cette rivalité qui oppose ces bandes et pour punir les semeurs des troubles que la hiérarchie pénitentiaire a décidé ce transfert.

A en croire la FBCP, c'est grâce à l'intervention de la police militaire et la police qui assure la sécurité de cette prison que le calme a été rétabli. Citant une

enquête menée sur place, elle indique que contrairement à d'autres informations qui circulent, il n'y a eu aucun blessé ni perte en vie humaine.

La FBCP profite, par ailleurs, de cette occasion pour apporter un démenti formel sur des images des homosexuels qui circulent sur les réseaux sociaux attribuées à la prison centrale de Makala. « Nos enquêtes indiquent que ces images n'ont pas été filmées à la prison centrale de Makala.

Des gens mal intentionnés les utilisent pour ternir davantage l'image de ce centre pénitentiaire », assure Emmanuel Adu Cole, le président de la FBCP. Cette organisation de défense des droits de l'homme réitère, par la même opportunité, son appel au désengorgement des prisons et l'amélioration des conditions des prisonniers ain-



des détenus à la prison centrale de Makala

si que des détenus préventifs sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo ainsi que l'amélioration ou l'accélération des procédures judiciaires qui, selon elle, sont trop lentes.

Cette organisation a dit également mener des enquêtes au sein de services médicaux de la PCM en vue de déterminer les circonstances réelles de la mort, le 21 février, d'un prisonnier répondant au nom d'Osée Ngoma. Des premières informations obtenues indiquent que contrairement à ce qui a été dit dans la presse, le mobile de son arrestation ainsi que la cause de sa mort sont indiqués dans son attestation de décès. C'est après avoir réuni tous ces éléments que la FBCP pourra communiquer sur ce cas.

Lucien Dianzenza

THÉÂTRE

« Le retour des fantômes » exhume le récit troublant des sept dépouilles de Wamba

La pièce musicale multimédia du Group50 : 50 remet en surface l'histoire des squelettes emportés en Suisse, en 1952, par le médecin en chef de l'hôpital colonial, Boris Adé, abordant la question de leur possible retour avec les Mbuti, peuple de la province du Haut-Uele dont ces restes humains sont originaires.

Jouée deux soirées de suite, les 17 et 18 février, au Mont des arts, la tragédie musicale a été rendue sur scène par sept acteurs. Chacun pendu à son instrument, sauf Christiana Tabaro appuyée sur sa canne. Ruth Kemna a son alto maintenu au creux de son cou, Kojack Kossakamwe et Elia Rediger portaient leurs guitares en bandoulière, Merveil Mukadi tenait bien sa basse, Franck Moka ne lâchait pas sa boîte à rythme et Huguette Tolinga faisait retentir allègrement ses percussions. La musique adoucit d'une certaine façon tout le tragique de la pièce. Le sujet est sérieux, émeut, révolte par

moments, provoque et ouvre un nouveau champ sur la question de la restitution.

Un retour aux sources a été nécessaire pour traiter au mieux du sujet. Les artistes en expédition à Wamba ont exploré la terre où, du temps de la colonisation, ont été désacralisées les tombes des sept pygmées. Christiana Tabaro a exposé le prétexte évoqué pour justifier ce geste injuste : « Les gens se sont souvenus que Boris Adé avait dit qu'il emportait les squelettes pour trouver un remède à la lèpre ». Force est de constater cependant que « cette maladie continue à les décimer

jusqu'à aujourd'hui ».

Plusieurs univers culturels et musicaux se mélangent dans « Le retour des fantômes ». Entre discours, dialogues et récits personnels où se mêlent performances et chants, émotions et questionnements mis en lien se collent au thème. Là s'élève une question, peut-on se permettre de parler restitution sans penser à faire réparation ? Christiana Tabaro parle d'un ton grave qui traduit tout le tragique de l'histoire racontée à travers ses dialogues fréquents avec des interlocuteurs que des vidéos permettent à l'assistance de connaître. Elle devient alors

le témoin de ces échanges de Wamba ramenés jusqu'à eux sans filtre. Il en est de même des rituels exécutés pour les funérailles auxquels elle assiste silencieuse comme invitée à en décrypter un tant soit peu le sens. Les échappées lyriques des guitaristes entrant en dialogue, Kojack et Elia chantant « Restituer », survolent l'ambiance, maintiennent les spectateurs accrochés à la scène, tendent même à leur faire oublier le drame sur lequel est construite l'histoire que Christiana sait habilement ramener à leur esprit.

Danse finale, le bémol

La musique est empreinte de nostalgie quand elle n'est pas emballante, la rumba fait son effet, la salle réagit un peu trop bruyamment aux sonorités produites par la guitare de Kojack interprétant « Testament ». La nostalgie, elle, se décline à travers plusieurs cultures, les requiem chrétiens, les igbi des Mbuti la traduisent assez bien. Les chants collectifs des acteurs sur scène aussi rajoutent son piquant à l'atmosphère générale, malgré tout le voyage musical fait en sorte de relier le passé douloureux au présent. Les

complaintes des autorités de la contrée, les avis des villageois évoquant la construction d'un mémorial, les vestiges coloniaux, les réalités actuelles comme l'accès interdit à la forêt par les Bantu coupables de la terrible déforestation entrent dans la trame du propos. Le petit bémol, qui est intervenu tout à la fin, c'était « Danse finale ». L'évocation de l'esprit de Dorine sur scène a choqué plus d'un à chaque soirée. L'hommage rendu au danseur disparu en janvier 2021, tel que réalisé, est paru telle une invocation et jugée malvenue.

« Le retour des fantômes », dont la version anglaise est « The Ghosts are returning », est un projet conjoint de Podium Esslingen et du collectif Group50 :50, composé d'artistes de la République démocratique du Congo, de la Suisse et d'Allemagne. A travers cette création musicale, ils racontent une histoire de l'époque coloniale qui les relie. Elle ouvre un champ sur la restitution des ossements des Mbuti gardés à l'Université de Genève devenus la propriété de celle de Lubumbashi. Reste à savoir ce qu'il en adviendra après restitution ...

Nioni Masela



Christiana Tabaro chantant avec Ruth Kemna, Kojack Kossakamwe, Elia Rediger et Merveil Mukadi/Adiac

CAN 2023

La RDC accueille la Mauritanie à Lubumbashi

Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) recevront, au stade Tout Puissant Mazembe de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga, les Mourabitounes de la Mauritanie en troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). La Fédération congolaise de football association (Fécofa), contrainte par l'opinion nationale sportive, a modifié son choix porté premièrement sur le stade Japoma de Douala, au Cameroun.

Initialement prévu au stade Japoma de Douala, le match de la troisième journée des éliminatoires de la CAN prévue en 2024, en Côte d'Ivoire, entre les Léopards et les Mourabitounes, se jouera finalement au stade TP Mazembe de Lubumbashi, le 24 mars prochain à 13h00 GMT, 15h00 heure locale.

Selon des sources proches de la Fécofa, le secrétariat général de cette instance aurait transmis à la Confédération africaine de football (CAF) le nom du stade retenu, dans une correspondance du 23 février. Le stade TP Mazembe, soulignons-le, est le seul homologué au pays par la CAF, après la non validation de celui des Martyrs, à Kinshasa, et Frédéric-Kibassa, Lubumbashi. On réalise que la RDC, grand pays du football, ne dispose que de trois ou quatre stades pouvant recevoir un match officiel de la CAF. Le stade des Martyrs -qui ne remplit pas les normes CAF- fonctionne sous un régime de déroga-



Le stade Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi

tion depuis 2019. La mission d'inspection de la CAF n'a donc homologué qu'un stade privé, se trouvant être celui du Tout Puissant Mazembe, à Lubumbashi.

Dans sa première décision, la Fécofa avait curieusement évité ce stade, en optant pour celui de Douala, au Cameroun. Les clubs qualifiés pour la phase de groupes de

la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération avaient déjà fait le choix des pays étrangers plutôt que de livrer leurs matches continentaux «at home», dans le stade de Mazembe.

Plusieurs internautes et joueurs internationaux sont montés au créneau pour dire non au choix de la Fécofa porté sur le stade Japo-

ma. Par la force des choses, la Fécofa, au cours d'une réunion mixte, a annulé sa première décision pour finalement se rabattre sur le stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi.

Rappelons-le, les Léopards n'ont engrangé le moindre point après les deux premières journées, battus à domicile au stade des Mar-

tyrs par les Panthères du Gabon, ensuite à Khartoum par les Crocodiles du Nil du Soudan. Les joueurs du sélectionneur Sébastien Desabre seront obligés de battre les Mourabitounes en troisième et quatrième journées pour se relancer dans ces éliminatoires de la CAN Côte d'Ivoire 2024.

Martin Engimo

ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

HYDROCARBURES

La compagnie Africain Energy veut construire de nouveaux dépôts de carburant au Congo

Le patron du groupe African Energy, Allan Reddy, a été reçu le 23 février à Brazzaville par le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua. L'investisseur sud-africain était venu présenter son projet de construire des dépôts au Congo pour faire face à la pénurie récurrente de carburant à la pompe.

Le patron d'African Energy a été conduit chez le ministre des Hydrocarbures par l'ambassadeur sud-africain en République du Congo, Johnny Sexwale, qui a expliqué l'enjeu de la rencontre. « *L'investisseur sud-africain, Allan Reddy, va aider nos deux pays, le Congo et l'Afrique du Sud, à améliorer la fourniture en produits pétroliers, la gestion des stocks et la distribution* », a indiqué l'ambassadeur. Présent dans plusieurs pays, le groupe Afrique Energy est un revendeur de carburant. Selon son dirigeant, Allan Reddy, la compagnie est venue donner un coup de pouce au Congo qui est confronté à d'énormes difficultés en



La séance de travail avec le ministre des Hydrocarbures Adiac

« Nous avons obtenu l'autorisation de fournir le produit pétrolier à bon escient comme le demande le marché local. African Energy SA apportera des solutions afin de répondre au problème que le pays est en train de faire face, par exemple la construction de nouveaux dépôts de carburant pour lui permettre de disposer de stocks suffisants quel que soit le moment »,

matière de distribution de carburant. En effet, les échanges entre l'investisseur sud-africain et les équipes du ministère ont commencé la semaine dernière sur les modalités de son installation au Congo.

« *Nous avons obtenu l'autorisation de fournir le produit pétrolier à bon escient comme le demande le marché local. African Energy SA apportera des solutions afin de répondre au problème que le pays est en train de faire face, par exemple la construction de nouveaux dépôts de carburant pour lui permettre de disposer de stocks suffisants quel que soit le moment* », a assuré cet investisseur.

Fiacre Kombo

PLAN D' ACTIONS ITIE

La contribution de la société civile attendue

Le comité national de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a organisé, le 22 février à Brazzaville, un atelier avec les représentants de la société civile dans le but de recueillir leurs contributions pour l'élaboration du plan d'action triennal 2023-2025.

« *La réunion d'aujourd'hui a pour but de faire participer la société civile, qui ne siège pas au groupe multipartite, à l'élaboration du plan de travail de l'ITIE. L'exigence 1.5 de la norme ITIE exige que l'élaboration du plan d'action prenne en compte diverses consultations, notamment celle de la société civile* », a expliqué le vice-président du comité national de l'ITIE, Brice Makosso. « *Nous avons présenté le draf, il revient à la société civile d'apporter les amendements avant l'adoption du plan en mi-mars. Il y a des problèmes qui sont connus en matière de transparence dans les secteurs pétroliers, miniers et forestiers. Il s'agit de les traduire dans un plan d'action afin de pouvoir les régler* », a-t-il poursuivi.

Abordé, le président de l'Association pour le respect des droits des peuples autochtones, du respect durable et des droits de l'homme, Blanchard Mavoungou, s'est dit satisfait d'avoir été associé à ces consultations. « *Du-*

rant les dix jours qui nous ont été accordés, nous allons analyser le document afin d'apporter nos contributions », a-t-il indiqué.

« *Dans le domaine minier, notre champ d'action, il y a beaucoup de propositions à faire. Bon nombre d'entreprises dans ce secteur ne respectent pas les normes environnementales et sociales. Dans le département de la Sangha où nous évoluons, par exemple, les cas de décès causés par les déchets toxiques laissés par certaines sociétés minières ont été enregistrés. En plus, la population riveraine n'est jamais associée dans l'élaboration du cahier des charges* », a-t-il souligné.

Outre la société civile, le secrétariat permanent de l'ITIE Congo a également consulté les entreprises pétrolières, minières et forestières basées à Pointe-Noire puis les représentants de l'administration publique à Brazzaville.

Lopelle Mboussa Gassia

FINANCES PUBLIQUES

Le gouvernement invité à mieux communiquer

L'accessibilité aux informations publiques, la communication à temps des données budgétaires aux collectivités locales ainsi que la publication des documents sur les finances publiques sur les sites officiels contribueront à l'amélioration de leur gestion en République du Congo, selon une approche d'évaluation de la gestion du système des finances publiques développée par la Banque mondiale.

Le rapport a été présenté le 23 février à Brazzaville après le dernier qui date de 2014. « *Il paraît important que les administrations congolaises s'approprient ces recommandations et se mettent au travail pour le succès des réformes proposées* », a indiqué le conseiller administratif et juridique du ministre de l'Economie et des Finances, Mapithy-Ma-Mapithy.

Dans cette évaluation ayant pris en compte la période 2018-2022, il était question de mesurer les progrès réalisés par le Congo en matière de gestion des finances publiques et de déceler les faiblesses. Plusieurs piliers du système de gestion des finances publiques ont été ainsi passés en revue. Il s'est agi de la fiabilité du budget voté, la transparence des finances publiques, la gestion des actifs et passifs de l'Etat, l'encadrement stratégique et la formulation du budget, le contrôle et l'exécution du budget, etc. Le but étant de fournir un diagnostic actualisé sur la performance des systèmes de gestion des finances publiques au Congo. C'est ainsi qu'au nombre des

faiblesses soulignées, l'on note l'inaccessibilité aux informations publiques, la communication tardive des données budgétaires aux collectivités locales. La production d'un certain nombre d'informations budgétaires et la programmation budgétaire qui sert de base aux débats d'orientation budgétaire font, entre autres, partie des points forts du système de gestion congolais.

Le Congo s'est engagé dans un processus de modernisation des finances publiques, à travers une série de réformes qui vise la mise en place d'un système de gestion des finances publiques performant, transparent et surtout conforme aux standards internationaux en la matière. Ce processus se déroule en totale adéquation avec le cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Cette volonté de réforme des finances publiques congolaises a été réaffirmée par le gouvernement, dans le memorandum de politique économique et financière 2022-2024, conclu avec le Fonds monétaire international.

L.Mb.L.



Le Président de la Commission de l'Union Africaine condamne fermement les déclarations raciales sur des compatriotes Africains en Tunisie.

24 Février 2023 : Le Président de la Commission de l'Union Africaine, S.E. Moussa Faki MAHAMAT, condamne fermement les déclarations choquantes faites par les autorités Tunisiennes contre des compatriotes Africains, qui vont à l'encontre de la lettre et de l'esprit de notre Organisation et de nos principes fondateurs.

Au nom du Président, la Vice-Présidente, Dr Monique Nsanzabaganwa, et la Commissaire de l'UA pour la Santé, les Affaires Humanitaires et le Développement Social, Amb. Minata Samate, ont reçu le Représentant Permanent de la Tunisie accrédité auprès de l'Union Africaine afin d'exprimer les vives préoccupations de l'Union Africaine quant à la forme et le fond de la déclaration ciblant des compatriotes Africains, nonobstant leur statut légal dans le pays.

Le Président rappelle à tous les pays, en particulier aux États membres de l'Union Africaine, qu'ils doivent honorer les obligations qui leur incombent en vertu du Droit International et des instruments pertinents de l'Union Africaine, à savoir traiter tous les migrants avec dignité, d'où qu'ils viennent, s'abstenir de tout discours haineux à caractère raciste, susceptible de nuire aux personnes, et accorder la priorité à leur sécurité et à leurs droits fondamentaux.

Le Président réitère l'engagement de la Commission à soutenir les autorités Tunisiennes en vue de la résolution des problèmes de migration afin de rendre la migration sûre, digne et régulière.

La Porte-Parole du Président de la Commission, Mme Ebba Kalondo, Mobile: +251911510512, Email: KalondoE@africa-union.org



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour assurer la sécurité du trafic et des usagers sur son réseau routier, La Congolaise des Routes (LCR) rappelle à tous les conducteurs sur la Route Nationale n°1 (BZV-PNR) de conserver leur ticket de péage car il pourra leur être demandé lors des contrôles de routine du Groupement de Sécurité Routière (Gendarmerie Nationale).

+D'infos au 1010

**La Congolaise des Routes (LCR)
Notre Route, Notre Avenir.**

OÜNKO AFRICA WRESTLING



WERRASON VS ROGA ROGA

LA BATAILLE DU FLEUVE

**Werrason sur le ring avec Roga Roga **

Le 26 Février 2023 au gymnase **HENRY ELENDE* de Brazzaville à 15h00 se déroulera la bataille du fleuve entre les super stars du catch de la République Démocratique du Congo (RDC) avec Werrason comme ambassadeur contre les super stars du catch de la République du Congo (RC) avec Roga Roga comme ambassadeur.

Les billets sont disponibles dès maintenant :

-Billet standard : 3.000 Fcfa

-Billet VIP : 25.000 Fcfa .

Contact : +242 06 909 99 69



**CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE**



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

KENYA

L'UE s'engage à augmenter ses investissements dans le pays

L'Union européenne (UE) s'est engagée, le 21 février, à augmenter ses investissements au Kenya, cherchant ainsi à renforcer ses liens avec la locomotive économique de l'Afrique de l'Est face à la concurrence de la Chine.

L'ambition pour l'UE est de débloquent « un potentiel inexploité à découvrir et à exploiter », a déclaré une ambassadrice au Kenya, Henriette Geiger, lors du forum économique à Nairobi. Les engagements comprennent une promesse de don de 200 millions de dollars de la Banque européenne d'investissement pour aider la Banque de commerce et de développement à soutenir les entreprises d'Afrique orientale et australe touchées par la guerre en Ukraine.

L'Afrique est le théâtre d'affrontements diplomatiques entre Moscou et l'Occident depuis l'invasion russe de l'Ukraine le 24 février 2022. L'UE prenant également des mesures pour contrer l'initiative chinoise des Nouvelles routes de la soie visant à financer de vastes projets d'infrastructures dans les pays en développement. Economie la plus dynamique d'Afrique de l'Est, le Kenya est considéré par la communauté internationale comme une démocratie stable dans une région troublée.

L'UE est la principale destination des produits kenyans, notamment pour les fleurs ou le thé. Le ministre français du Commerce extérieur, Olivier Becht, présent au forum, a déclaré que Paris apportera 30 millions d'euros pour la

construction de huit installations sportives au Kenya. « Il y a une part pour chaque investisseur qui veut participer à la croissance économique du Kenya. Ce n'est pas une concurrence entre les entreprises françaises ou les entreprises chinoises », a-t-il assuré. Le plus grand projet d'infrastructures du Kenya - une ligne ferroviaire de 5 milliards de dollars reliant Nairobi à la ville portuaire de Mombasa ouverte en 2017 - a été construit par une société chinoise.

En 2020, un consortium français a remporté un contrat de 1,6 milliard d'euros pour exploiter une autoroute reliant Nairobi et Mau Summit (Ouest). Mais ce projet a été interrompu par le chef de l'Etat kényan, William Ruto, après sa prise de fonction en 2022. Olivier Becht a assuré avoir parlé du projet le 21 février avec William Ruto, précisant que de nouveaux échanges étaient attendus mais sans donner davantage de détails. « Le Kenya recherche une relation gagnant-gagnant qui stimule la croissance économique. Nos relations avec la France sont ancrées sur ce principe à travers le commerce, l'énergie, la santé et les infrastructures », a tweeté William Ruto, à l'issue de leur rencontre.

Noël Ndong

TUNISIE

L'UE préoccupée par les développements récents

Selon une déclaration du Haut représentant de l'Union européenne (UE), Joseph Borrell, cette organisation s'est dite préoccupée quant aux développements récents en Tunisie et a affirmé qu'elle suivait de près la situation dans ce voisin et très proche pays avec qui elle entretient un partenariat profond et stratégique.

La Tunisie traverse un moment délicat et l'UE espère que les autorités de ce pays sauront trouver les réponses adéquates à ses nombreux défis actuels et futurs et se tient prête à soutenir les efforts tunisiens au niveau des réformes structurelles urgentes que le pays entreprendra. « En tant que partenaire de longue date, nous sommes également très inquiets de la détérioration de la situation économique et de l'impact social que cela risque d'entraîner. Il est, en effet, crucial que les différentes forces politiques et sociales en Tunisie travaillent ensemble sur un projet commun et inclusif pour le pays », indique la déclaration.

Dans ce cadre, le Haut représentant de l'UE est en contact avec ses collègues européens et a

prévu de discuter avec eux de la situation en Tunisie, lors du prochain Conseil des affaires étrangères qui aura lieu en mars. Le 18 février, Tunis a ordonné l'expulsion de la secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats, Esther Lynch. Les autorités tunisiennes lui ont donné 24 heures pour quitter le territoire pour des déclarations qualifiées d'« ingérence flagrante », dernier épisode d'un bras de fer opposant le président Kais Saïd aux syndicalistes. Esther Lynch avait pris part à une manifestation organisée par l'Union générale tunisienne du travail et avait tenu « des propos qui constituent une ingérence flagrante dans les affaires intérieures de la Tunisie », selon un communiqué de la présidence.

N.Nd.

CRISE UKRAINIENNE

L'ambassade de Russie au Congo parle d'une guerre hybride

L'ambassade de Russie au Congo a organisé, le 23 février à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème « Une guerre hybride contre la Russie ».



L'ambassadeur de Russie en arrière plan et les conférenciers/Adiac

L'ambassadeur de Russie au Congo, Guerguy Tchepik, plantant le décor avant les interventions des conférenciers suivies de questions-réponses, a retracé les péripéties de la crise qui secoue l'Ukraine depuis 2014 dans le Donbass jusqu'à l'opération spéciale russe en cours qui a totalisé un an, le 24 février 2023.

Les conférenciers ont pris le relais pour éclairer la lanterne du public sur différents thèmes prévus à l'occasion. Le Dr Ernest Tchiloemba-Tchitembo, diplomate, ancien étudiant de l'université russe d'amitié des peuples, a exposé sur « La société internationale face au déséquilibre mondial de Moscou à Washington : conflictualité entre droit international et géopolitique ». Dans sa communication, il a appelé à une démarche inclusive dans le but de recons-

truire une nouvelle gouvernance mondiale.

Par ailleurs, le thème « Influence des Etats-Unis d'Amérique sur les Etats européens : entre subordination et perte de souveraineté » a été développé par le Pr Abira Galebaye, juriste, spécialiste en droit international et relations internationales, ancien étudiant de l'université d'Etat de Kiev. Il a ressassé les instruments stratégiques qui expliquent la pertinence de la problématique posée par le thème qu'il a développé dans les moindres détails possibles. « Une guerre se termine toujours autour d'une table pour se poser la question : et après ? », a déclaré le Pr Grégoire Lefouoba, philosophe, ancien ministre... Ce dernier, qui n'a plaidé ni à charge ni à décharge, a exposé sur « La négociation arme puissante

contre la guerre. La guerre : une défaite de l'esprit humain ». Evoquant le cas de la Russie et de l'Ukraine, deux pays au destin lié par la géographie et l'histoire, le Pr Grégoire Lefouoba a rappelé que la négociation n'est pas une faiblesse mais une vertu qui éloigne l'homme de l'animalité. Pour sa part, l'ambassadeur de Russie, Guerguy Tchepik, a indiqué qu'il vaut mieux dix ans de négociation qu'un jour de guerre. « Mais négocier avec qui ? », s'est-il interrogé car l'Ukraine, selon lui, est utilisée comme une tête de pont, les ficelles étant tirées ailleurs. « Les accords Minsk 1 et 2 prouvent que la Russie a passé beaucoup de temps à négocier pour éviter le pire mais de l'autre côté, il y a eu des oreilles sourdes », a rappelé le diplomate.

Rominique Makaya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL
SPORT
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
ÉCONOMIE

*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



GOUVERNANCE

Les sages de Louingui s'imprègnent des réalisations du gouvernement à Brazzaville

Un groupe de près de cent sages et notables du district de Louingui, dans le département du Pool, conduit par leur élu, le député Biscay Elbe Bidié, a effectué les 24 et 25 février une descente à Brazzaville pour visiter quelques infrastructures publiques construites par le gouvernement ces dernières années.

Mal informés des efforts que le gouvernement entreprend à travers le pays, les sages du district de Louingui ont résolu d'effectuer le déplacement de Brazzaville pour toucher la vérité du doigt.

Dans la ville capitale, ils ont visité quelque cinq infrastructures emblématiques que le gouvernement a construites au cours de cette dernière décennie. En premier, le complexe sportif de la Concorde, à Kintélé, dans le département du Pool, un joyau ouvrage sportif multidisciplinaire construit en 2015, à la faveur des Jeux africains que le Congo avait abrités. Il est doté d'un stade de football moderne d'une capacité d'accueil de 60 000 places assises.

Ensuite, les notables de Louingui se sont imprégnés du viaduc de Kintélé, une route à double voie qui longe en hauteur un vaste marécage sur une distance d'environ sept kilomètres, reliant une périphérie du quartier Talangaï au complexe sportif la Concorde.

Pour mieux se convaincre, les forces vives de Louingui ont aussi visité le pont du 15-août 1960. Un joyau pont en hauban



Les sages de Louingui posant avec le président de l'Assemblée nationale à la fin de la visite Adiac

« Cela faisait 25 ans que le district de Louingui était dans les mains de l'opposition. Et, durant tout ce temps, nous étions toujours informés de ce que le gouvernement ne faisait absolument rien pour le pays. Après la ronde de quelques édifices, nous nous rendons compte que c'était un mauvais discours. Nous sommes donc satisfaits des efforts que le gouvernement déploie dans la construction de notre pays »

construit sur la route qui relie le Centre-ville aux arrondissements 1 Makélékélé et 2 Bango, via la Case-de-Gaulle.

Après avoir admiré le Centre national de radio et de télévision, implanté à Nkombo, dans le 9e arrondissement Djiri où

émettent Télé et Radio Congo, les sages de Louingui ont clôturé la ronde par le nouveau Palais de Parlement. Là-bas, ils ont vi-

sité l'hémicycle du Sénat et celui de l'Assemblée nationale où siègent les sénateurs et les députés. Un palais archi-moderne doté de toutes les commodités. A l'issue de la visite, clôturée par un entretien avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, les forces vives de Louingui ont reconnu que le gouvernement fournit de gros efforts dans l'avancement du pays, contrairement aux discours de dénigrement que leur tiennent certains de leurs parents et cadres hostiles au pouvoir en place.

« Cela faisait 25 ans que le district de Louingui était dans les mains de l'opposition. Et, durant tout ce temps, nous étions toujours informés de ce que le gouvernement ne faisait absolument rien pour le pays. Après la ronde de quelques édifices, nous nous rendons compte que c'était un mauvais discours. Nous sommes donc satisfaits des efforts que le gouvernement déploie dans la construction de notre pays », s'est réjoui Jacques Banzoungoula, un des sages de Louingui.

Firmin Oyé

ROTARY INTERNATIONAL

Les 118 ans célébrés sous le signe de la paix et l'entente mondiale

Créé le 23 février 1905 à Chicago, aux Etats-Unis d'Amérique par Paul Hariis, le Rotary international a célébré, le 23 février, son 118^e anniversaire et la Journée de l'entente mondiale. A Brazzaville, ses membres ont organisé une conférence-débat sur le « Rôle et programmes » de cette organisation humanitaire en faveur de la paix et l'entente mondiale.

Une centaine de Rotariens, membres des clubs de Brazzaville, a pris part aux festivités marquant les 118 ans d'existence de leur organisation. A cet effet, deux thèmes ont été développés par deux anciens gouverneurs du Rotary, notamment Hervé Iloki, qui a développé le thème sur le « Rôle du Rotary international dans la promotion de la paix et l'entente mondiale », et Antoine Nkodia, qui a exposé sur les programmes du Rotary international.

Hervé Iloki a défini le Rotary comme étant une association mondiale d'hommes et de femmes exerçant des professions diverses, unis dans une action humanitaire, œuvrant dans la promotion de la paix et l'entente entre les peuples. Cette organisation a pour mission de servir autrui, de promouvoir des normes éthiques élevées et de favoriser l'entente internationale, la bonne volonté et la paix à travers son réseau de décideurs locaux.

Il a ensuite fait savoir que le Rotary international est une organisation humanitaire qui mène ses actions philanthropiques à travers sept axes



Les membres du Rotary international au Congo DR

prioritaires. Il s'agit de promouvoir la paix ; apporter de l'eau potable ; lutter contre les maladies ; soutenir l'éducation ; développer les économies locales ; améliorer la santé des mères et de leurs enfants ainsi que la protection de l'environnement.

Le Rotary a pour objectif de cultiver l'idéal de servir autrui. Il s'engage, entre autres, à mettre à profit les relations pour servir l'intérêt collectif ; à considérer la profession de chaque Rotarien comme un vecteur d'action au service de la société. L'organisation vise aussi à observer des règles de haute probité dans l'exercice de

toute profession et à faire progresser l'entente entre les peuples, l'altruisme et le respect de la paix par le biais des relations amicales.

Quatre programmes pour Rotary

Développant le second exposé sur les programmes du Rotary international, Antoine Nkodia a souligné que l'organisation humanitaire compte quatre programmes majeurs dont l'influence est mondialement connue.

Parmi ceux-ci, il a cité les séminaires Ryla dédiés à la formation des jeunes

en vue d'en faire des leaders et citoyens responsables, capables de contribuer à l'épanouissement de l'humanité, et les Centres du Rotary pour la paix. En effet, le Rotary international, à travers sa fondation, investit des millions de dollars avec lesquels il forme chaque année des milliers de jeunes dans les Centres du Rotary pour la paix.

« Le Rotary et la Fondation Rotary offrent des bourses aux étudiants et aux professionnels qui œuvrent dans plusieurs domaines parmi lesquels celui de la paix. En ce qui concerne les programmes initiés

en faveur de la paix et de l'entente mondiale, l'un des Centres du Rotary pour la paix est basé au sein de l'Université de Makérére, à Kampala, en Ouganda. C'est pour cela que nous avons placé cet anniversaire sous le signe de la paix, étant donné que celle-ci est une denrée à protéger », a indiqué Antoine Nkodia.

A l'occasion de cet anniversaire, des attestations d'encouragement ont été offertes aux membres du Rotary qui se sont distingués dans les actes de solidarité et de bienfaisance.

Firmin Oyé

ENTREPRENEURIAT

Les participants au séminaire agricole appelés à réaliser des projets

Le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangui, a appelé les participants au séminaire de formation sur l'entrepreneuriat agricole à exploiter les connaissances acquises en les traduisant en projet concret et réalisable.

Les leaders de la société civile ont participé, du 22 au 23 février à Brazzaville, à une formation sur l'entrepreneuriat agricole organisée par le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales. « Montage d'un projet agricole », « Le communautarisme économique en agriculture », « Techniques de rédaction d'un plan d'affaires », « La pratique agricole », « Recherche de financement », « Leadership entrepreneurial » ont fait partie des thèmes développés lors de ladite formation. Pour le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangui, les connaissances acquises ne doivent pas restées lettres

mortes. Les bénéficiaires de la formation devraient donc passer en concevant des projets non seulement pour générer des revenus pour leur propre prise en charge mais aussi et surtout pour répondre aux besoins croissants de la population confrontée aux coûts élevés des produits vivriers.

Financement

« Il y a des organisations disposées à vous accompagner », a indiqué Céphas Germain Ewangui. Il a cité, en guise d'exemple, les ambassades de France et des Etats-Unis, l'Union européenne, le Programme des Nations unies pour le développement, le Fonds d'autofinancement... « Dans un futur proche,



Les leaders de la société civile ayant pris part à la formation/Adiac

quelques organisations basées à Dallas, aux Etats-Unis, vous expliqueront les modalités et exigences pour accéder à leurs financements », a-t-il poursuivi, s'adressant aux leaders de la société civile lors de la clôture des travaux de la formation sur l'entrepre-

neuriat agricole.

Aussi, en partenariat avec le Ceprod, il y aura une séance d'imprégnation qui sera organisée en vue de maximiser les atouts de ces derniers concernant l'accès aux financements par le biais du Forim basé en France. Ce séminaire n'est pas le

dernier du genre, selon le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales. Il sera également organisé dans plusieurs départements du pays dans un futur proche.

Rominique Makaya

LE FAIT DU JOUR

Mbé, Ngabé

Modestes mais célèbres pour leur histoire liée à la royauté téké qu'elles ont en partage, les localités de Mbé et de Ngabé, dans le département du Pool, attirent l'attention des pouvoirs publics. Particulièrement le cas de Mbé, siège éternel du royaume éponyme qu'un dossier de valorisation en vue de son inscription au patrimoine mondial mobilise les partenariats.

Vendredi 24 février, la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs y a conduit une mission en faveur de l'adhésion du royaume à ce projet. Auprès du roi Michel Ganari établi à Mbé et de la reine Ngalifourou, gardienne du « N'Kwembali » à Ngabé, le plaidoyer porté par Lydie Pongault a été plutôt bien accueilli.

Au parfum au détail près du pro-

cessus en cours, le souverain téké a manifesté un tel intérêt pour la démarche qu'il a vivement souhaité travailler de concert avec le ministère de l'Industrie culturelle et l'Organisation des Nations unies pour la science, l'éducation et la culture-Unesco. Il s'est réjoui, par ailleurs, de la présence du coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu.

Sans parler en termes de préalables, le Makoko qui sait, par ailleurs, que le processus d'inscription a besoin d'être bien conduit, estime impérieux de répertorier tous les sites historiques de son royaume afin de les sécuriser. Il a particulièrement insisté sur la préservation des forêts « sacrées », jusque-là vierges qui ne doivent en aucun cas être détruites pour des activités diverses.

À Mbé, les reliques de la présence

coloniale sont nombreuses mais exposées aux intempéries. Le bâtiment tenant lieu de bibliothèque nécessite une réhabilitation tout comme les archives qui y sont emmagasinées dans des conditions précaires. De l'acte portant cession à l'Etat français des terres téké en 1880 affiché sur un tableau imposant aux photos de l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza et des dignitaires du royaume, il y a de la matière pour appuyer le dossier de Mbé.

Il est vrai aussi que parés de leurs atours royaux, le roi et la reine symbolisent à eux seuls cette richesse ancestrale irremplaçable en terres téké. Ils reçoivent leurs hôtes dans leurs fiefs respectifs sous l'assistance de leurs ministres et proches et vous transmettent le sublime message de leur attachement aux symboles

légus par les aïeux de génération en génération.

Pour l'Etat congolais engagé dans la noble bataille de l'inscription du domaine de Mbé au patrimoine mondial, le travail est exaltant. Il devra à la fois reconstituer la mémoire matérielle que les nombreuses crises sociopolitiques des années passées ont rudement éprouvée et bâtir des infrastructures modernes pour répondre à la dimension culturelle et touristique du projet.

Sans oublier que Mbé et Ngabé ont pour ce projet-là quelque chose d'inséparable. Justement le royaume! On imagine que ce qui se fera au siège du roi aura des répercussions positives dans la localité où vit la reine, la ngantsibi, responsable de l'initiation des souverains.

Gankama N'Siah

CENTRE NATIONAL DE RÉFÉRENCE DE LA DRÉPANOCYTOSE

Le budget 2023 arrêté à plus de 953, 9 millions FCFA

La direction du Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette-Sassou-NGuesso a adopté, le 23 février, son budget exercice 2023 en recettes et en dépenses à la somme de 953 900 000 FCFA à l'issue de la 6e session ordinaire de son comité de direction dirigé par le Pr. Jean Louis Nkoua.

La sixième session a été axée sur l'examen et l'adoption du projet d'ordre du jour, le compte rendu de la cinquième session ordinaire, le rapport d'activités 2022, le compte administratif année 2022, le compte financier 2022, les fiches d'information, le plan d'action, le budget prévisionnel et le projet des délibérations et divers.

Le budget adopté permettra de financer le plan d'action du Centre, selon le communiqué final des travaux du comité de direction, lu par le Dr Thibaut Ocko. Il est en augmentation de 11,5% par rapport à celui de l'année dernière.

En effet, les administrateurs ont décidé de reconnaître certains manquements au procès-verbal de la cinquième session et ont décidé d'adopter le document sous forme de compte rendu.

Des échanges ont été positifs en ce qui concerne les rapports d'activités techniques, les comptes administratifs de l'année 2022. Le rapport d'activités a été adopté après amendements.

« Les comptes administratifs et de gestion qui ont fait l'objet d'une appréciation préalable par la direction générale de la comptabilité publique, avec certaines observations et surtout une appréciation positive, ont été validés », précise le communiqué final.

Par ailleurs, le comité de direction a recommandé le toilettage, selon l'orientation de la direction générale de la comptabilité publique avant leur transmission à la Cour des comptes et de discipline budgétaire.

En ce qui concerne le point sur le plan d'action et le projet de budget de l'année 2023, les fiches d'information sur les primes et indemnités ont fait l'objet d'un examen attentif du comité de direction qui a décidé de leur approbation et leur soumission sous forme de délibération au président du comité de direction, en respectant les procédures et les textes en vigueur.

Les recommandations ont porté sur la gratuité du dépistage néonatal de la drépanocytose et sur la réduction des coûts de certains médicaments essentiels destinés aux patients drépanocytaires comme l'acide folique, l'hydroxycarbamide et les vaccins anti-pneumococcique.

Le président du comité de direction, le Pr. Jean Louis Nkoua, a indiqué que la rencontre a permis de baliser la route de cette année en cours. « Nous avons ici apprécié les activités menées dans ce centre en matière de formation du personnel de santé dans plusieurs domaines ainsi que l'attention du gouvernement à ce centre », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL

Suspension de la grève

Deux jours après son déclenchement, la grève au niveau de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation ainsi qu'au ministère de l'Enseignement technique et professionnel a été suspendue le 23 février.

La grève amorcée le 21 février par les Forces unies des syndicats de l'enseignement du Congo n'a pas été suivie sur le terrain car la réaction des ministères de l'Enseignement général et technique n'a pas tardé. Un compromis a été trouvé avec les syndicats qui ont fini par la suspendre. « Dans une négociation on ne gagne jamais tout. Nous nous sommes entendus sur l'essentiel. La grève est suspendue. Il est demandé à tous les enseignants de renouer avec leur travail », a indiqué Daniel Ngami, coordonnateur des Forces unies des syndicats de l'enseignement au Congo.

Les parties impliquées se sont, en effet, engagées à soumettre la résolution relative à la question du paiement des primes et indemnités au Premier ministre. Concernant la publication de l'arrêté interministériel, le gouvernement s'est engagé à tout mettre en œuvre pour actualiser le projet d'arrêté existant sur le plan financier en vue de



La grève dans les ministères de l'Enseignement est suspendue/Adiac

le soumettre au Conseil de cabinet. A propos des commissions administratives paritaires, un accord a été trouvé sur la départementalisation en juin. La publication des textes d'intégration dans le circuit d'approbation ne saurait tarder.

Il convient de rappeler que les syndicats ont réclamé le paiement intégral des rappels de solde d'activités dus aux enseignants dont la dernière paie date de décembre 2020, la publication de l'arrêté interministériel fixant les montants, primes et indemnités dus aux enseignants. Aussi, « La publication de tous les textes des enseignants égarés, sans

motif réel, dans le circuit d'approbation », soulignait la déclaration des Forces unies des syndicats de l'enseignement du Congo, qui avait été rendue publique le 20 février dans la capitale et signée par douze représentants des différents syndicats de cette plate-forme. Il y avait aussi la publication d'un quota convergent d'intégration des enseignants volontaires, communautaires et finalistes non affectés...

Le compromis ayant été trouvé sur tous ces sujets passés en revue lors des discussions entre les différentes parties, la grève a été suspendue.

Rominique Makaya

ACTION HUMANITAIRE

La campagne de sensibilisation à la prise en charge de l'IMC lancée à Brazzaville

Les responsables du centre de référence de prise en charge de l'Infirmité motrice cérébrale (IMC) et de l'Association Hambisela ont animé, le 24 février à Brazzaville, une conférence de presse pour fixer l'opinion sur les enjeux de ce projet qui a été mis en place à Brazzaville et Pointe-Noire.

La campagne vise à informer les médias et leurs acteurs, les parties prenantes et les bénéficiaires sur la nouvelle orientation de la prise en charge de l'IMC, communiquer sur les enjeux et le défi qui sont, entre autres, de vulgariser la « Méthode Hambisela » au Congo, accompagner les familles, lutter contre les mauvaises pratiques de prise en charge et de toutes les discriminations dont les enfants sont victimes.

Ainsi, Robert Thomas Mbemba, kinésithérapeute, directeur du Centre de référence IMC; Mikia né Jasmine Mbemba, assistante kiné, présidente de l'Association Hambisela Congo; et André Ondayi, psychologue, facilitateur en charge de la gestion du Centre de référence de prise en charge des enfants IMC, ont tour à tour axé leur communication sur les symptômes qui accompagnent la paralysie cérébrale. Ils peuvent notamment inclure la spasticité, des mouvements involontaires, la difficulté à marcher ou à bouger, la difficulté à avaler ainsi que



Une vue des animateurs/DR

des troubles de la parole. « D'autres causes existent également pendant la grossesse, à l'exemple des infections de la mère. Les maladies de la mère peuvent affecter les enfants aussi après la naissance, à l'exemple du paludisme cérébral. Facteurs favorisants : l'alcool ; facteurs environnementaux : l'inhalation (mauvaise odeur) au niveau de l'environnement. Ils peuvent faire qu'un en-

fant naisse IMC ; l'IMC est une partie des nerfs qui est lésée... », a dit Robert Thomas Mbemba.

En rappel, lors des formations organisées par l'Association des orthophonistes du monde et le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, en 2010 et 2011, les participants avaient formulé la demande d'une formation en kinésithérapie sur la prise en charge de l'IMC. Le ministère des Affaires

sociales avait sollicité, en 2013, la Fondation sur un pied d'égalité de pouvoir aider le Congo à trouver une solution à cette demande. C'est ainsi qu'une mission neurologique était venue faire un état des lieux en consultant cent enfants à Brazzaville et Pointe-Noire. Ces consultations ont prouvé qu'il y avait un véritable problème de prise en charge des enfants atteints d'une IMC et ont

abouti à la mise en place d'une formation Hambisela conçue en Afrique du Sud (...). Au bout de cinq ans de formation des formateurs, les professionnels en rééducation se sont organisés en Association Hambisela. C'est ainsi que l'Association Hambisela Congo a ouvert un centre de référence de prise en charge des enfants IMC en vue d'améliorer le niveau des soins quotidiens afin qu'ils atteignent leur potentiel maximal et qu'ils s'intègrent dans la communauté de façon indépendante.

L'IMC ou paralysie cérébrale est un trouble du mouvement et de la posture dû à une lésion cérébrale ou une anomalie du cerveau apparue au cours de son développement.

Services proposés

Les enfants auront la possibilité d'être sur place, suivis par des spécialistes : neurologue, kinésithérapeute, orthophoniste, psychologue, éducateur spécialisé.

Guillaume Ondze

CYCLISME

Ayad El Mouftahi visite le monde à vélo

Le champion du Maroc et champion d'Afrique 2022 en cyclisme, le Marocain Ayad El Mouftahi, réalise depuis le 17 août dernier un incroyable périple à vélo à travers plusieurs pays, issus de trois continents. La quatorzième étape de son voyage a été consacrée à la République du Congo où le jeune cycliste a apprécié la diversité culturelle et la beauté de la nature.

Le cycliste Marocain a foulé le sol congolais le 16 février par le département du Niari où il a découvert la simplicité, l'hospitalité, l'entraide et le dynamisme de la population congolaise. « *Merci à la population de Dolisie pour l'accueil. Je viens de découvrir la verdure et la splendeur de la nature du Congo. Après avoir parcouru plus de 200 km au milieu de la jungle de la République du Congo, une nouvelle ère s'est écrite et le vélo a été nettoyé de boue et de poussière* », a-t-il expliqué.

Depuis son départ, en août 2022, de la ville d'El Jadida, au Maroc, Ayad El Mouftahi poursuit son aventure vers le reste du monde. Un voyage qui regorge de beaux et mauvais moments agrémentés par des découvertes et rencontres inoubliables. Selon lui, l'objectif de cette tournée consiste à défendre la cause nationale de tous les Marocains et la vulgarisation du vivre ensemble.

Avec son vélo à deux roues, il réalise et relève son défi de trois continents, Afrique, Asie et Europe, en traversant plusieurs pays dont la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée-Bissau, la Guinée,



Ayad El Mouftahi sur le pont du 15-août 1960 à Brazzaville/Adiac

la Sierra Leone, le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigeria pour le compte de l'Afrique de l'Ouest. Son aventure, en Afrique centrale, a commencé au Cameroun avant de passer par le Gabon, la République du Congo et la République démocratique du Congo.

Par la suite, Ayad El Mouftahi se rendra en Angola, en Namibie, en Afrique du Sud, en Mozambique, en Tanzanie, au Kenya, en Éthiopie ainsi qu'au Soudan. Son parcours du continent africain prendra fin en Égypte puisqu'après, il se dirigera vers l'Arabie saoudite, l'Irak, la Turquie, la Bulgarie, la Serbie, la Hongrie, l'Autriche, la Suisse, la France et l'Espagne. De là, il retournera au Royaume du Maroc, notamment au lieu de départ.

Au total, il va parcourir plus de 50 000 kilomètres en une année et demi. Cela lui permettra « *d'entrer dans le livre Guinness des records en tant que premier Marocain, Africain et Arabe du monde ayant parcouru cette distance en un temps record et définir l'autonomie du désert marocain* », nous a-t-il signalé.

Rude Ngoma

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DE PARIS

La 59^e édition ouverte à la Porte de Versailles

À l'occasion du 59^e Salon international de l'agriculture, la Porte de Versailles fait découvrir à nouveau les produits locaux, les saveurs des territoires français et d'ailleurs, pour un véritable voyage sensoriel et gustatif, du 25 février au 5 mars.

Durant plus d'une semaine, le rendez-vous incontournable de l'agriculture constituera un moment capital pour les professionnels du secteur et divertissant pour les Parisiens et autres visiteurs qui viendront du monde entier pour arpenter les allées pendant des heures. Seront aussi présents nombre d'enfants assidus qui stagneront longuement aux divers stands pour observer de tout près les animaux.

À propos des animaux, comme chaque année, une vache a été choisie comme égérie, mettant à l'honneur un territoire, un produit et l'homme. Pour cette édition, la vache égérie est Ovalie (c'est elle qu'on retrouve sur l'affiche de l'événement / bel animal de race Salers âgé de 5 ans).

Dans la conception du salon a été prévue une répartition de quatre « univers ». Le premier se concentre sur les services et les métiers de l'agriculture, tandis que le deuxième est dédié aux cultures et filières

végétales. L'élevage et ses filières occupent un troisième univers, alors que le dernier est consacré aux produits des régions françaises d'outre-mer et du monde, avec une présence importante de l'Afrique.

L'Afrique, continent pour lequel le Cirad et l'Agence française de développement (AFD), présents au Salon international de l'agriculture, initieront le 27 février une conférence intitulée « L'Afrique nourrit les Africains ». Le stand de ces deux acteurs du développement des pays tropicaux et méditerranéens abordera le thème de la souveraineté alimentaire, une histoire de diversité.

Au cours de deux tables rondes, cette conférence mettra en lumière la diversité des régimes alimentaires ainsi que des modèles agricoles africains. Elle abordera également l'importance des innovations et des savoir-faire locaux.

Organisé par le Cirad en partenariat avec l'AFD, la Com-



munauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et le Roppa, l'événement s'intéressera également aux politiques publiques à l'échelle nationale et régionale, afin de satisfaire la sécurité alimentaire et nutritionnelle du continent.

La Côte d'Ivoire sera à nouveau présente. Elle organisera sa journée le 2 mars, animée par le ministre d'État, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, et ses homologues Laurent Tchagba, ministre des Eaux et

Forêts, et Sidi Tiémoko Touré, ministre des Ressources animales et halieutiques sur le thème « L'agriculture ivoirienne face aux crises externes et internes : perspectives pour relever le défi de la souveraineté alimentaire ».

Marie Alfred Ngoma

CONSEIL CONGOLAIS DES CHARGEURS

Les acteurs invités à s'appropriier des textes en vigueur

Le directeur général du Conseil congolais des chargeurs (CCC), le Dr Dominique Candide Fabrice Koumou Boulas, a tenu, le 23 février dans la salle de conférence de sa structure, une réunion de sensibilisation à l'appropriation des textes législatifs et réglementaires régissant le suivi et l'encadrement du trafic multimodal en République du Congo, couplée à la célébration des 23 ans de la création de ce Conseil.

La rencontre a permis au directeur général du CCC de présenter sa structure avant de faire un rappel des textes fondamentaux qui régissent son fonctionnement afin de permettre aux acteurs intervenant dans le secteur des transports et de la logistique de s'approprier le cadre juridique. Il a aussi présenté le contour fonctionnel opérationnel sur les missions fondamentales du Conseil, le but étant d'accompagner les chargeurs, importateurs, exportateurs et transitaires à s'approprier les textes et règlements en vigueur.

« *Le Conseil congolais des chargeurs est une structure aujourd'hui au service de la diversification de notre économie et, partant, de la compétitivité de la chaîne multimodale de notre pays. Les secteurs de transport et de logistique sont des éléments clés pour la performance des autres secteurs de l'économie. C'est pourquoi, l'amélioration de l'indice de performance logistique de notre pays, qui est en deçà de la moyenne, passe par la maîtrise, la vulgarisation et l'appropriation du cadre juridique régissant l'organisation et l'encadrement du trafic multimodal au Congo* », a indiqué le Dr Dominique Candide Fabrice Koumou Boulas. Parlant de sa structure, il a souligné que, le CCC a été créé par ordonnance n°008-2000 du 23 février 2000. C'est un établissement pu-

blic à caractère industriel et commercial qui ambitionne de devenir un incubateur de transport et de logistique au Congo. Ce Conseil, a-t-il ajouté, s'est donné pour missions, entre autres, de défendre les intérêts des chargeurs, leur apporter son assistance, contribuer à la compétitivité de la chaîne logistique multimodale et intermodale du Congo ; contribuer à la professionnalisation des acteurs et de l'amélioration du climat des affaires au Congo. Le Conseil a également la mission de contribuer à la vulgarisation, la promotion et la valorisation des textes législatifs et réglementaires régissant l'encadrement du trafic multimodal du pays et l'amélioration de l'indice de performance logistique du pays. Car, a-t-il souligné, « *90% des produits consommés viennent de l'extérieur d'où l'intérêt pour nous, de sécuriser le trafic* ».

Ainsi, pour concrétiser sa mission de professionnalisation des cadres du secteur, le CCC a créé en 2022 le Centre Trainmar, une école d'excellence pour la formation des acteurs de la chaîne logistique dans l'appropriation des métiers des transports et de la logistique au Congo.

Le travail du CCC axé sur dix textes de base

D'après le Dr Dominique Candide Fabrice Koumou Boulas, le Conseil s'appuie sur dix textes de base dont le décret n°20-13-497 du 26



Vue de la salle pendant la réunion/Adiac

septembre 2013 portant approbation de ses statuts, le décret n°98-39- du 29 janvier 1998 portant organisation et réglementation du trafic maritime en partance et à destination de la République du Congo. En effet, dans le cadre du suivi des cargaisons, il a rappelé l'importance du bordereau électronique de suivi des cargaisons, un document qui permet de suivre la traçabilité des marchandises du port d'embarquement au port de débarquement, soulignant qu'à l'importation comme à l'exportation, la déclaration en douane doit être accompagnée de ce bordereau. Cependant, l'inobservation de la présente réglementation est réprimandée par la loi n°027-85 du 19 juillet 1985. « *Je vous encourage à vous approprier les textes législatifs et réglementaires qui encadrent le trafic, d'informer le Conseil de vos difficultés pour nous permettre*

de vous soutenir ou de faire recours au gouvernement afin de trouver les solutions à vos attentes, telle est l'une des principales missions du Conseil congolais des chargeurs et ce, pour l'amélioration des performances dans la chaîne de transport et de la logistique », a-t-il ajouté.

De leur côté, après avoir suivi avec beaucoup d'attention la présentation du CCC, les acteurs intervenant dans la chaîne de transport et de la logistique ont salué l'initiative du directeur général. « *Nous avons répondu favorablement à l'invitation du Conseil congolais des chargeurs d'autant plus que nombreux sont des intervenants sur la chaîne de transport et de la logistique. Cette réunion nous a permis de prendre connaissance des textes qui régissent l'exercice et le fonctionnement du CCC. Nous sortons de*

là très informés parce que, parfois on ne réalise pas que certaines activités que nous opérons requièrent le respect des lois et règlements en vigueur. Le directeur général nous a bien spécifié les textes et les lois qui encadrent les activités multimodales. A chacun de nous de s'en approprier afin d'améliorer nos activités sur la chaîne », a indiqué le responsable de Lama-transit, Ezer Seyossolo.

Cette rencontre a été honorée de la présence de plusieurs invités de marque dont, le premier vice-maire, Louis Gabriel Missatou ainsi que des cadres du secteur de transport et de la Logistique. C'est ainsi que, dans un sentiment de responsabilité, le directeur général du Conseil congolais des chargeurs, le Doc Koumou Boulas a, au nom de tout son personnel salué leur présence.

Charlem Léa Itoua

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 1, 22e journée

Le Red Star de Fred Dembi, titulaire, chute à domicile face à Avranches (1-2).

Le Paris FC est tenu en échec 1-1 par Le Mans. Titulaire dans l'axe, Jordy Kaloukadilandi est passeur décisif sur l'ouverture du score de son équipe : sur un long coup franc, il remet le ballon dans l'axe pour Louzif (35e).

A la 78e, le capitaine parisien est



sanctionné d'un penalty pour une faute sur Ndri Koffi.

Randi Goteni n'était pas sur la feuille de match.

Dunkerque et Alain Ipiélé, titulaire, prennent un point à Cholet (0-0).

Le Puy arrache le nul 1-1 à Villefranche dans les ultimes secondes.

Titulaire en défense centrale, Yannys Mbemba a été remplacé à la 72e.

Jason Ngouabi était titulaire lors de la rencontre entre Bastia-Borgo et

Nancy (0-0).

Bourg-Péronnas rapporte un point de Saint-Brieuc (1-1). Titulaire au poste de la latéral droit, Brayann Pereira a laissé trop d'espace dans sa zone après la pause. Battu dans les airs par Benkaid sur l'égalisation bretonne.

Owen Matimbou n'était pas dans le groupe d'Orléans, auteur du nul 1-1 à Châteauroux.

Camille Delourme

HUMEUR

Quand les volumes horaires ne sont plus respectés à l'école !

Si les autorités en charge des questions éducatives ne redynamisent pas de vigilance autour du respect des horaires d'enseignement, ce serait une voie ouverte vers toute déviance en matière de non-respect des volumes horaires des disciplines enseignées à l'école durant les huit mois de la scolarité. Ces volumes horaires exigés par l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (Inrap) sont à peine respectés, surtout dans les écoles privées.

Au primaire, par exemple, chaque mois les apprenants devraient être évalués après un volume horaire relatif à certaines notions reçues. Au collège tout comme dans des lycées, ces évaluations se passaient tous les trois mois, à la seule condition que les élèves aient suivi régulièrement les enseignements en rapport avec les exigences indiquées par l'Inrap. Or, aujourd'hui, le français, par exemple, n'a plus que trois heures par semaine en classe de troisième au lieu de six heures comme l'exige l'Inrap.

L'une des causes de cette réduction des volumes horaires est le fait que de nombreux promoteurs des écoles évitent de beaucoup dépenser, l'heure étant payée à peine à 800 FCFA. Pour eux, plus les volumes horaires sont importants, plus ils dépenseront beaucoup d'argent dans les prestations des encadreurs. Une autre cause, c'est le fait que les enseignants ne veulent pas trop perdre le temps à l'école, d'autres activités étant à embrasser ailleurs. A cela, s'ajoute la sempiternelle question des grèves intermittentes de chaque année.

Dans la même optique, relevons la généralisation des fascicules qui ne sont jamais expliqués et ne sont que des amas de cours et exercices rabâchés ici et là. Ainsi donc, trente minutes suffisent pour distribuer des fascicules que de passer deux heures du temps avec des élèves. Quant à l'absentéisme, n'en parlons même pas. Des élèves sont toujours dehors, errant ici et là. Comment, dans ces conditions, les volumes horaires peuvent-ils être accomplis ?

Ces questions ont toutes été abordées lors de l'élaboration de la stratégie sectorielle de l'éducation 2021-2030. Il avait été constaté, en effet, que si cela persistait, les enfants qui sont dans le premier cycle de l'enseignement auront du mal à lire correctement. Que dire des mathématiques au collègue, par exemple ? Sans gêne aucune, les volumes horaires sont en train de décroître invraisemblablement. Au lieu de six heures de mathématiques par semaine en classe de troisième, il n'est pas rare de ne voir des enfants faire que trois heures. Un vrai gâchis !

Cette perte des horaires peut conduire à une évaluation « atypique » ou erronée. Ainsi donc, les heures totales des enseignements restent une question entière dans les différentes formations allant du primaire à l'université en passant par le collège et le lycée.

Il ressort d'un constat empirique que c'est dans les classes de CPI et de CMI, au primaire, et celles de la quatrième et de seconde, au collège et au lycée, que des notions sont les plus difficiles. Là-bas, les volumes horaires devraient obligatoirement être respectés afin que ces élèves puissent acquérir tous les instruments basiques de leur formation. Mais sur le terrain, la chose se présente autrement.

Cette question ne devrait pas seulement être une préoccupation des seuls pouvoirs publics, mais aussi des parents d'élèves. Suivez mon regard !

Faustin Akono

ADJONCTION DE NOM

On m'appelle Ombete Paul. Je desire désormais être appelé Ekoba-Ombete Paul.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU KOUILOU

Plus de 6 milliards FCFA pour le développement local

Le montant a été rendu public le 24 février à l'occasion de la clôture des travaux de la deuxième session budgétaire du Conseil départemental du Kouilou, dirigée par son président, Alexandre Mabiala.



La tribune officielle à la clôture des travaux/Adiac vestissement, afin de répondre aux besoins de la population du Kouilou. Seulement, c'est dans la cohésion et l'entente, très chers collègues élus locaux, que repose notre espoir d'atteindre tous ces objectifs, pour relever les grands défis du développement local. En avant pour la construction d'un Kouilou en mutation, sous l'impulsion du gouvernement de la République résolu à faire aboutir le projet de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso : « Ensemble, poursuivons la marche », a-t-il déclaré.

Séverin Ibara

Le Conseil départemental du Kouilou a adopté son budget primitif exercice 2023, en recettes et en dépenses, à la somme de 6 340 215 540 FCFA, soit une hausse de 1 239 319 616 FCFA avec une fréquence de 24,29%. Ce budget se structure ainsi qu'il suit : 4 214 912 623 FCFA pour le fonctionnement et 2 125 302 917 FCFA pour l'investissement.

Lisant le compte rendu des travaux, Oscar Tchivika Sitou, vice-président du Conseil départemental du Kouilou, a signifié que cette hausse s'explique par la prise en compte des crédits budgétaires transférés aux collectivités locales au profit des

établissements scolaires d'enseignement général et des formations sanitaires de base, conformément au décret n°2022-1875 du 29 octobre 2022 déterminant les modalités d'allocation des crédits budgétaires et de décaissement prioritaire des fonds au profit de ces établissements.

Clôurant ces assises, Alexandre Mabiala a expliqué qu'après de tels résultats auxquels sont parvenus les élus locaux du Kouilou, la qualité de la moisson de la session budgétaire est très appréciable et les ambitions inspirées très grandes.

« Le chemin est aujourd'hui tracé par la mise en œuvre de notre programme annuel d'in-

THÉÂTRE

Yvon Wilfrid Lewa-let Mandah participe au 36^e congrès mondial de l'ITI

Le 36^e congrès mondial de l'Institut international de théâtre (ITI) a lieu du 20 au 25 février à Fujairah, aux Émirats arabes unis (EAU), sous l'égide de l'Unesco.

Les assises sont organisées par le gouvernement de Fujairah, avec le soutien de S.A.R Cheikh Hamad bin Mohammed Al Sharqi, souverain de Fujairah et membre du Conseil suprême des Émirats arabes unis, et de S.A. Cheikh Mohammed bin Hamad Al Sharqi, prince héritier de Fujairah. Au nombre des participants figure le comédien, dramaturge et metteur en scène Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah, président de l'IIT Congo.

Le 36^e congrès mondial de l'ITI est le premier rassemblement mondial de cette structure en présentiel depuis 2017. Au cours de ces assises, Yvon Wilfrid Lewa-Mandah, président du Centre national de l'IIT Congo, a présenté le rapport d'activités 2017-2022 marqué notamment par la tenue chaque année du festival international du théâtre et autres arts de scène initié par l'IIT Congo. Ces assises sont aussi une occasion des débats autour du théâtre et des arts voisins sans oublier le partage des meilleures pratiques,



Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah aux Emirats arabes unis/DR

ravissant ainsi l'amour des arts du théâtre et des personnes qui les font vivre.

Signalons que c'est sur le thème « Reunite for the perfor-

ming arts and humanism » (Se réunir pour les arts de la scène et l'humanisme) que se tient le 36^e congrès mondial de l'ITI.

Hervé Brice Mampouya

DOMAINE DE MBÉ

Les autorités royales soutiennent le projet d'inscription au patrimoine mondial

La ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, a séjourné du 23 au 26 février à Ngabé et Mbé, dans le département du Pool Nord, dans le but de relancer le processus de classement du domaine royal de Mbé sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.



La ministre Lydie Pongault (à gauche) s'entretenant avec le roi Michel Ganari (à droite) DR

Le domaine royal de Mbé vaut bien une inscription au patrimoine mondial, du fait de sa richesse historique et culturelle. C'est ce qui explique la venue de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, à Ngabé et Mbé, en compagnie du coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu. Cette visite, la première qu'effectue au plan national Lydie Pongault en sa qualité de ministre, s'inscrit conformément aux orientations de l'axe 7 du projet de société du président de la

République, Denis Sassou N'Gueso, « Ensemble, poursuivons la marche ».

Outre la relance du processus d'inscription du domaine royal de Mbé au patrimoine mondial grâce à l'appui des partenaires du Congo tels que le gouvernement français, à travers la convention France-Unesco, le Fonds du patrimoine mondial, l'École du patrimoine africain, le CRATERE Ensag et l'Unesco, le gouvernement ne ménage aucun effort pour achever les travaux du palais royal qui ont connu un arrêt depuis 2014.

Ne pouvant parler d'inscription du domaine royal de Mbé au patrimoine mondial sans associer le roi, la ministre Lydie Pongault s'est rendue au siège royal à Mbé où elle a été reçue, avec la délégation qui l'accompagnait, par Sa Majesté Michel Ganari.

Félicitant la ministre pour son entrée au gouvernement, le roi lui a adressé ses sincères félicitations d'autant plus qu'elle était conseillère du président de la République, et à ce titre connaît bien les problèmes qui minent ce secteur.

« Le volet patrimoine de Mbé est un dossier qui date de longtemps. Je vous donne raison lorsque vous dites que nous allons travailler ensemble pour son inscription au patrimoine mondial », a indiqué le roi.

Un travail tripartite pour l'avancement convenable du projet

Pour que le projet avance convenablement, le roi a proposé qu'il y ait un travail tripartite : le ministère, l'Unesco et le royaume.

« Je vous enverrai la liste des gens qui travailleront avec vous. A ce sujet, l'Unesco sait qu'il y a des endroits dans ces forêts que l'on ne touche pas. Vous devez aussi protéger ces forêts afin que les prédateurs n'y aient pas accès. Il y a aussi des sites que vous devez visiter, parce que dans le programme du président de la République, figure aussi le volet concernant les sites touristiques. Merci encore d'être venu me voir dans ce village enclavé », a suggéré le roi Michel Ganari, rappelant son émerveillement lorsque la ministre Lydie Pongault, visitant le Quai Branly, en France, avait évoqué le « Collier de Makoko ».

La rencontre s'est achevée par la remise des présents. Sa Majesté Michel Ganari a fait porter, par l'entremise de son vassal, le pagne de raphia à la ministre, symbole du pouvoir traditionnel,

et lui a remis le balai traditionnel, symbole de la paix.

Bien avant la rencontre, la ministre était allée présenter ses civilités à la reine Ngalifourou, gardienne du « Nkwembali », à Ngabé, en présence du coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, du sous-préfet de la localité, de l'administrateur maire de la communauté urbaine de Ngabé et du député de cette circonscription. Notons que le séjour de travail de la ministre Lydie Pongault à Ngabé et Mbé a été marqué par plusieurs activités. Outre le volet culturel pour lequel elle est venue relancer le processus de classement du domaine royal de Mbé sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, ainsi que la visite du musée de Mbé ; sur le volet touristique, il y a eu la visite guidée de l'usine de fabrication du whisky local, la découverte des essences forestières, y compris le somptueux site touristique de Ngabé aménagé par plusieurs bungalows. Sur le plan artistique, il y a eu des prestations scéniques des artistes conteurs, Alexandre Mikouiza dit Muleck, et Jules Ferry Moussoki, médaillé d'or des huitièmes jeux de la francophonie, Abidjan 2017 ; des artistes musiciens, Djoson Philosophe, et Tidiane Mario Matsouma ; et sur le volet loisirs, des activités nautiques, notamment la course des piroguiers, la marche dans le bois.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

L'Art, la Culture, l'Histoire ...

Alors qu'approche à grands pas la venue en Afrique centrale du chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, il n'est pas inutile de rappeler que cette vaste partie du continent a occupé et occupe toujours une place particulière dans l'Histoire de l'humanité : d'abord parce qu'elle a vu, il y a plusieurs centaines de milliers d'années, l'homme primitif devenir l'homme civilisé qui a gagné progressivement les autres continents et qui domine aujourd'hui la planète; ensuite parce que, dès le départ, l'Art sous toutes ses formes a figuré au cœur des groupes humains, des peuples, des sociétés qui prenaient peu à peu le contrôle de la nature; enfin parce que la Culture, entendue dans son sens le plus large, c'est-à-dire incluant le verbe, la musique, la danse, la peinture, la sculpture et autres instruments

de la créativité humaine, s'est imposée comme l'un des moteurs de l'évolution.

Le Congo, dont les différents royaumes sont toujours bien vivants et dont deux – le Royaume téké de Mbé et le Royaume kongo de Loango – seront très probablement inscrits dans les mois à venir sur la liste du Patrimoine mondial dressée par l'Unesco, occupe une place particulière dans ce champ aussi vaste qu'ancien de l'activité humaine. Il mérite de ce fait que le président français visite les points focaux de cette longue, très longue histoire, et profite aussi de son court séjour à Brazzaville pour rencontrer les principaux acteurs de l'Histoire, de l'Art et de la Culture. Exactement comme l'ont fait, il y a quelques mois, sur la rive gauche du fleuve, en République démocratique du Congo, le roi des

Belges – Philippe de Belgique – et son épouse Mathilde venus à Kinshasa pour parler avec le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo du passé mais aussi et plus encore afin de programmer le présent.

Ainsi que nous l'avons écrit à plusieurs reprises ici même, l'Histoire commune du Congo et de la France a été marquée par des événements d'une portée mondiale parmi lesquels figurent en très bonne place l'accord conclu dans les dernières années du dix-neuvième siècle entre le Makoko et Pierre Savorgnan de Brazza, la décision prise au tout début de la Deuxième Guerre mondiale par le général de Gaulle d'ériger Brazzaville, en « Capitale de la France libre », le lancement en janvier 1944 du processus qui devait aboutir, seize ans plus tard, à l'indépendance

des Etats africains colonisés par la France depuis près d'un siècle. Autant de faits historiques dont la capitale du Congo conserve les traces et qui méritent de ce fait une attention particulière.

Ajoutons, pour conclure, que les autorités congolaises ont placé très justement l'Histoire, l'Art, la Culture en très bonne place dans leur stratégie du temps présent. Ce dont témoignent le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et le Centre international de conférence de Kintélé où se multiplient, depuis des mois, les réunions, les sommets, les concerts. Et ce dont témoignera dans les mois à venir le Musée africain de Talangaï, à Brazzaville, où seront rassemblés des milliers d'objets aussi rares qu'anciens venus de tous les pays de l'immense Bassin du Congo.

Jean-Paul Pigasse